



**DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE
PORTANT ADOPTION DU BUDGET RECTIFICATIF 1/2020– CT/CA-036/2019/01FR**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE TRADUCTION DES ORGANES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994 portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union européenne (ci-après le «Centre de traduction»), modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003,

vu le règlement financier du 22 septembre 2019 applicable au Centre de traduction des organes de l'Union européenne (réf. CT/CA-028/2019),

considérant ce qui suit:

- (1) toute modification au budget donne lieu à l'établissement d'un budget rectificatif dont l'adoption est régie par la même procédure que celle applicable au budget initial du Centre de traduction;
- (2) le conseil d'administration est tenu d'adopter les budgets rectificatifs sur la base de projets élaborés par le directeur;

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le budget rectificatif 1/2020 est adopté tel qu'il figure à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2020.

Pour le conseil d'administration.

Rytis Martikonis
Président

Annexe: budget rectificatif 1/2020



BUDGET RECTIFICATIF 1/2020

CT/CA-036/2019/01FR

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION

A. INTRODUCTION GÉNÉRALE

B. TABLEAU DES PRIX

C. DÉPENSES

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – DÉTAILS

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

I. INTRODUCTION

A. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Conformément à l'article 34 de son règlement financier du 22 septembre 2019, le Centre de traduction a établi le présent budget rectificatif 1/2020. Celui-ci a pour objectif d'inclure le nouveau service «transcription».

Les virements effectués à ce jour en 2020 ont été inscrits au budget afin de présenter une affectation des ressources actualisée. Les virements sont inclus dans la colonne «Budget rectificatif 1/2020» de la section III «État des recettes et des dépenses – détails».

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en euros.

B. TABLEAU DES PRIX

Prix applicables en 2020

Service fourni	Normal (EUR)	Lent (EUR)	Urgent (EUR)	Très urgent (EUR)
Traduction (prix par page)	94,00	89,30	117,50	169,20
Modification (prix par page)	172,00	163,40	215,00	
Révision (prix par page)	60,00	57,00	75,00	
Contrôle rédactionnel (Editing) (prix par page)	39,00	37,05	43,90	
Transcription (prix par minute)	8,50	6,50	10,50	
Marques (prix par page)		40,34 EUR pour 305 289 pages		
Dessins et modèles communautaires (prix par terme)		4,00 EUR		
Listes de termes (prix par terme)		4,00 EUR		
Révision de listes de termes (prix par terme)		2,50 EUR		
Terminologie (prix par jour/homme)		900 EUR		
Conseils linguistiques (prix par jour/homme)		900 EUR		
Sous-titrage (prix par minute)		41,00 EUR		

Suppléments applicables en 2020:

Type de document	EUR
Format complexe (supplément par page et langue cible)	15,00
Format PDF et documents papier (supplément par page du document source)	12,00
Documents classifiés/documents sensibles non classifiés (supplément par page et langue cible)	20,00
Langue non UE (supplément par page et langue cible)	10,00
Mise en ligne de documents (supplément par langue cible dans le cas de fichiers multiples ou par demande pour un seul fichier)	10,00

C. DÉPENSES

Les virements entre les postes budgétaires au cours de l'exercice sont inclus dans le budget rectificatif 1/2020 comme suit:

EXERCICE 2020: VIREMENTS APRÈS APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2020				
Opération de crédit	Date	Du poste	Au poste	EUR
2337	20/01/2020	2050, «Sécurité et surveillance des immeubles»	2352, «Frais divers de réunions internes»	2 000
2338	20/01/2020	1100, «Traitements de base»	1420, «Autres dépenses»	110 000
2341	12/03/2020	2100, «Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels»	2050, «Sécurité et surveillance des immeubles»	11 500
2347	17/04/2020	2030, «Nettoyage et entretien»	2050, «Sécurité et surveillance des immeubles»	15 000

II. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES – RÉCAPITULATIF

Titre	Intitulé	Nouveau montant 2020	Budget rectificatif 1/2020	Budget 2020
	RECETTES			
1	VERSEMENTS DES AGENCES ET ORGANES	42 772 500	0	42 772 500
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	0	p.m.
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	664 600	0	664 600
4	AUTRES RECETTES	624 750	0	624 750
5	VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 015 250	0	3 015 250
	Excédent reporté de l'exercice précédent			
	Réserve pour la stabilité des prix	2 826 950	0	2 826 950
	Réserve pour investissements exceptionnels	188 300	0	188 300
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	0	p.m.
	TOTAL	47 077 100	0	47 077 100
	DÉPENSES			
1	PERSONNEL	27 538 900	0	27 538 900
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 846 700	0	7 846 700
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	11 691 500	0	11 691 500
10	RÉSERVES	p.m.	0	p.m.
	Déficit reporté de l'exercice financier précédent	p.m.	0	p.m.
	TOTAL	47 077 100	0	47 077 100

III. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2020 - DÉTAILS

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2020	Budget rectificatif 1/2020	Budget 2020	Commentaires
RECETTES					
1	VERSEMENTS DES AGENCES, OFFICES, INSTITUTIONS ET ORGANES	42 772 500	0	42 772 500	Article 10, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil.
2	SUBVENTION DE LA COMMISSION	p.m.	0	p.m.	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2020	Budget rectificatif 1/2020	Budget 2020	Commentaires
3	COOPÉRATION INTERINSTITUTIONNELLE	664 600	0	664 600	
4	AUTRES RECETTES	624 750	0	624 750	
5	EXCÉDENT REPORTÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT ET VIREMENTS À PARTIR DE RÉSERVES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	3 015 250	0	3 015 250	
6	REMBOURSEMENTS	p.m.	0	p.m.	
	Total des recettes	47 077 100	0	47 077 100	
DÉPENSES					
1100	Traitements de base	16 041 300	-110 000	16 151 300	Statut des fonctionnaires et régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, notamment ses articles 62 et 66. Ce crédit est destiné à couvrir les traitements de base des fonctionnaires et agents temporaires.
110	Personnel en activité	20 142 100	-110 000	20 252 100	
11	PERSONNEL EN ACTIVITÉ	26 779 500	-110 000	26 889 500	
1420	Autres dépenses	493 100	110 000	383 100	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses liées à la participation au comité des activités sociales, aux crèches et aux établissements d'enseignement. Ce crédit repose sur la prévision de l'Office «Infrastructures et logistique» (OIL) de la Commission.
142	Autres dépenses	507 100	110 000	397 100	
14	INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL	566 300	110 000	456 300	
1	PERSONNEL	27 538 900	0	27 538 900	
2030	Nettoyage et entretien	210 000	-15 000	225 000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de nettoyage (nettoyages périodiques, achats de produits d'entretien, de lavage, de blanchissage, de nettoyage à sec, etc.), les coûts d'entretien des équipements et des installations techniques (ascenseurs, chauffage central et installations de climatisation, etc.) et ceux nécessaires à l'évacuation des déchets.
203	Nettoyage et entretien	210 000	-15 000	225 000	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2020	Budget rectificatif 1/2020	Budget 2020	Commentaires
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	234 300	24 500	209 800	Ce crédit est destiné à couvrir diverses dépenses relatives à la sécurité des immeubles, notamment les contrats de surveillance des bâtiments, la location et la recharge des extincteurs, l'achat et l'entretien du matériel de lutte contre les incendies, le renouvellement de l'équipement des fonctionnaires pompiers volontaires, et les frais de contrôles légaux.
205	Sécurité et surveillance des immeubles	234 300	24 500	209 800	
20	INVESTISSEMENT IMMOBILIER, LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES	3 126 200	9 500	3 116 700	
2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	2 108 100	-11 500	2 119 600	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat ou la location de matériel informatique, le développement de logiciels, la maintenance des logiciels ou progiciels et divers consommables de traitement de données, etc. Les équipements de télécommunications, les photocopieuses et les imprimantes sont également inscrits à ce poste.
210	Informatique	2 108 100	-11 500	2 119 600	
21	INFORMATIQUE	3 946 800	-11 500	3 958 300	
2352	Frais divers de réunions internes	2 000	2 000	p.m.	Ce crédit est destiné à couvrir les frais liés à l'organisation de réunions internes.
235	Autres dépenses de fonctionnement	18 800	2 000	16 800	
23	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT	262 200	2 000	260 200	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2020	Budget rectificatif 1/2020	Budget 2020	Commentaires
2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 846 700	0	7 846 700	
3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	11 691 500	0	11 691 500	

Poste Article Chapitre Titre	Description	Nouveau montant 2020	Budget rectificatif 1/2020	Budget 2020	Commentaires
10	RÉSERVES	p.m.	0	p.m.	
	Total des dépenses	47 077 100	0	47 077 100	

ANNEXE 1 – TABLEAU DES EFFECTIFS

Groupes de fonctions et grades	2018		2019		2020	
	Pourvus au 31.12.2018		Autorisés dans le cadre du budget UE 2019		Demande du Centre dans le cadre du projet de budget de l'UE pour 2020	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16	0	0	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0	0	0
AD 14	0	1	0	1	1	1
AD 13	1	0	1	0	1	0
AD 12	6	7	17	11	16	11
AD 11	9	3	7	4	8	5
AD 10	5	6	8	5	8	5
AD 9	5	5	4	12	5	13
AD 8	8	15	1	21	0	21
AD 7	4	15	6	24	5	26
AD 6	2	24	1	12	1	8
AD 5	1	12	0	0	0	0
TOTAL AD	41	88	45	90	45	90
AST 11	0	0	0	0	0	0
AST 10	0	0	0	0	1	0
AST 9	2	0	4	0	3	1
AST 8	2	2	1	2	1	2
AST 7	2	2	0	5	0	4
AST 6	1	5	1	6	1	7
AST 5	1	13	1	19	1	20
AST 4	1	12	0	12	0	12
AST 3	0	8	0	5	0	3
AST 2	0	1	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST	9	43	7	49	7	49
AST/SC 6	0	0	0	0	0	0
AST/SC 5	0	0	0	0	0	0
AST/SC 4	0	0	0	0	0	0
AST/SC 3	0	0	0	1	0	1
AST/SC 2	0	2	0	1	0	1
AST/SC 1	0	0	0	0	0	0
TOTAL AST/SC	0	2	0	2	0	2
TOTAL	50	133	52	141	52	141
TOTAL PERSONNEL	183	193	193	193	193	193

Estimation des effectifs en personnel contractuel (exprimée en équivalents temps plein)

Groupes de fonctions (GF)	2018 (effectivement pourvus)	2019	2020
GF IV	11.3	16.0	14.0
GF III	5.4	9.0	9.0
GF II	6.4	5.0	5.0
GF I	0.0	0.0	0.0
Total AC	23	30	28